

COLONNES ORDURES MÉNAGÈRES

Comment utiliser les colonnes ordures ménagères ?



AVEC UNE CLÉ INTELLIGENTE

Les colonnes à ordures ménagères situées sur Sèvremoine sont accessibles grâce à une clé intelligente mise à disposition par le Service Déchets.

COMMENT DÉPOSER DES SACS DANS LA COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE ?

1. Introduire la clé.



2. Attendre le dé clic (2-3 secondes) et ouvrir le tambour pour déposer le/les sac(s).



3. Refermer bien le tambour. Lors de cette phase, il est impossible de l'ouvrir de nouveau.

4. Pour effectuer un nouveau dépôt, attendre 3 secondes après la fermeture du tambour, repasser la carte devant le lecteur et recommencer les étapes précédentes.

La clé intelligente fonctionne avec deux piles LR03 dont la durée de vie est estimée à 2 ans. En cas d'anomalie, penser à changer les piles.

COLONNES ORDURES MÉNAGÈRES



AVEC UNE CARTE MAGNÉTIQUE

Les colonnes ordures ménagères situées à Beauréau, Montjean-sur-Loire et La Varenne sont accessibles grâce à une carte magnétique mise à disposition par le Service Déchets.



COMMENT DÉPOSER DES SACS DANS LA COLONNE D'APPORT VOLONTAIRE ?



1. Appuyer sur le bouton de la colonne.



2. Passer la carte devant le lecteur optique de la colonne, situé en-dessous de l'écran, et attendre le déclic (2-3 secondes).

3. Ouvrir entièrement le tambour et déposer le sac.



4. Refermer bien le tambour. Lors de cette phase, il est impossible de l'ouvrir de nouveau.

5. Pour effectuer un nouveau dépôt, attendre 10 secondes après la fermeture du tambour, repasser la carte devant le lecteur et recommencer les étapes précédentes.

À NE PAS FAIRE

- Ne pas utiliser de sacs trop grands, 50 L maximum.
- Ne pas forcer l'ouverture ou la fermeture du tambour.
- Ne pas déposer de déchets en vrac dans le tambour.
- Ne pas déposer de sacs au pied de la colonne.

Attention, Il est strictement interdit de déposer des déchets à même le sol, sous peine d'amende pouvant atteindre 1 500 € (Article R632-1 du Code Pénal).

En cas de dysfonctionnement lié à l'utilisation d'une colonne, contacter le Service Déchets.